



LA MORPHINE

FICHE D'INFORMATION

L'utilisation de la morphine est liée à l'intensité de la douleur et non à la gravité de la maladie. La morphine peut être prescrite de manière temporaire pour soulager une douleur aiguë, mais aussi sur une période prolongée pour soulager une douleur persistante liée à la maladie cancéreuse. Aujourd'hui elle est reconnue comme médicament indispensable dans la lutte contre les douleurs intenses.

La morphine est une drogue classée comme stupéfiant et son utilisation est très réglementée. Les patients craignent souvent à tort de devenir toxicomanes. Les études scientifiques actuelles montrent que la morphine utilisée dans de bonnes conditions pour traiter la douleur, n'entraîne pas d'addiction, même si elle est utilisée à long terme.

En France, son recours est réglementé :

- elle est principalement utilisée dans le cadre de la douleur cancéreuse
- elle est prescrite sur une ordonnance sécurisée qui doit être déposée à la pharmacie dans les 72h, les dates de prescription sont sous haute surveillance pharmaceutique
- la voie orale est privilégiée (comprimés, gélules, solutions buvables)
- une dose de fond est associée au traitement de la crise douloureuse.
- l'alternative est la voie transdermique (patch) ou la voie injectable, sous-cutanée ou intraveineuse souvent avec une pompe.
- les dosages sont ajustés progressivement au cas par cas et seule la dose nécessaire est prescrite.
- pour éviter le stockage à domicile et le mésusage, les prescriptions sont limitées à 28 jours.

Après une utilisation prolongée, l'arrêt du traitement doit être progressif et sous contrôle du médecin. Un arrêt brutal provoque un syndrome de sevrage (agitation, diarrhées, réapparition éventuelle des douleurs, larmoiement, sueurs).

LES EFFETS SECONDAIRES DE LA MORPHINE

La morphine a des effets secondaires comme tous les médicaments.

Chaque personne réagit différemment et il ne faudra pas hésiter à en parler à votre médecin qui réajustera votre traitement. La somnolence est due au manque de sommeil accumulé à cause de la douleur plus qu'à l'action sédatrice de la morphine.

Dans ce contexte, le médecin peut arrêter vos médicaments anxiolytiques que vous prenez. Ces effets secondaires ne surviennent qu'en début de traitement. Par contre, persisteront la sécheresse salivaire (ou xérostomie) et la constipation (par assèchement des selles).

C'est pourquoi, le médecin prescrit des bains de bouche au Bicarbonate et des laxatifs osmotiques à prendre bien dilués. Les nausées et les vomissements les premiers jours sont prévenus par des antinauséux systématiques.

CERTAINES DOULEURS RÉSISTERAIENT À LA MORPHINE

Si vous avez besoin de morphine à ce stade de votre maladie, cela ne signifie pas qu'elle ne sera plus efficace à un autre moment. Par contre, si votre douleur reste trop longtemps mal soulagée, elle risque de s'aggraver et de s'installer durablement, d'être mémorisée par votre corps.

- les douleurs neuropathiques liées à une lésion nerveuse sont peu sensibles aux opiacés. Un traitement par certains antiépileptiques vous sera alors proposé.
- les douleurs nociceptives classiquement sensibles aux opiacés peuvent changer de molécule (morphine, oxycodone, fentanyl, etc.), de changer de voie d'administration ou d'y associer des co-antalgiques, médicaments ou non.

Les médecins et l'équipe soignante du service soins de support & accompagnement sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions

Contact : T 03 68 76 68 70